



Résident en EHPAD ou en USLD : je passe les fêtes de fin d'année en famille

Les fêtes de fin d'année sont un moment important pour vous, les résidents en EHPAD ou USLD, comme pour vos proches. Dans le contexte de pandémie, il est essentiel de favoriser ce lien social tout en assurant votre **sécurité sanitaire** ainsi que celle de vos familles. C'est pour cela que les sorties seront exceptionnellement autorisées du **15 décembre au 3 janvier**.

Pour vous permettre de vous réunir, tout en conciliant convivialité et sécurité sanitaire, **voici les différentes recommandations de l'ARS Île-de-France à l'occasion des fêtes de fin d'année :**

Avant de partir dans ma famille :

- Je fais part de mon consentement pour rejoindre ma famille. Ma sortie pour rejoindre mes proches relève de ma propre décision et j'en informe la direction de l'établissement. Ma sortie sera autorisée en fonction de l'avis médical du médecin coordonnateur.
- Si je suis symptomatique, je me fais dépister (par un test RT-PCR ou antigénique) en amont de ma sortie.
- Suite à l'avis médical du médecin coordonnateur, ma sortie est autorisée ou non. Si mon test est positif, je suis pris en charge selon le protocole en vigueur. La sortie est alors repoussée d'au moins 7 jours (et de 2 jours supplémentaires en cas de fièvre).
- Si ma sortie est autorisée, le médecin coordonnateur remet à ma famille une fiche de liaison sous pli (comprenant mes antécédents, le traitement médical ou une ordonnance si besoin et les précautions éventuelles pour la prise en charge).
- Je prévois d'emporter un vêtement chaud.

Pendant mon séjour :

- Ma chambre est aérée régulièrement, je me couvre pour ne pas prendre froid.
- Je limite le nombre de mes contacts avec des personnes différentes : le groupe de personnes que je rencontre doit être le même pendant le séjour.
- Je respecte les mesures barrières (port du masque, utilisation de gel hydroalcoolique).
- J'observe une distanciation physique (**au moins un mètre**) pendant les repas et en dehors.
- Je porte mon masque dès la fin du repas. Mon masque devra être changé toutes les 4 heures.

A mon retour en EHPAD ou en USLD :

- Si je souhaite rentrer avant la date prévue, mon retour doit être annoncé et confirmé par la direction de l'établissement.
- Ma famille doit transmettre à l'établissement des informations concernant mon séjour (symptômes évocateurs de la covid, anxiété..).
- Je reste vigilant et je suis pris en charge selon le protocole en vigueur (possibilité de test RT PCR ou antigénique). Je respecte rigoureusement les mesures barrières et pendant 7 jours et je ne participe pas aux activités collectives.
- L'apparition de symptômes sera tout particulièrement surveillée.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Pendant le repas de Noël ou de la Saint-Sylvestre au sein de ma famille



Pendant le repas :

- Je limite le nombre de personnes (6 adultes à table maximum). Ce groupe étant limité aux mêmes personnes pendant la durée du séjour.
- Je respecte la distanciation physique (au moins un mètre) en m'installant, par exemple, à une table de 12 couverts pour 6 et en ne s'installant pas en face à face.
- Je suis servi à l'assiette. Un membre de ma famille est désigné pour servir chacun des convives (mets et boissons).
- Les offres alimentaires en vrac (panières, canapés, cacahuètes, biscuits apéritifs, etc.) ne sont pas proposés lors du repas.
- Les objets pouvant être touchés par plusieurs personnes (bacs à couverts, salières, poivrières, carafes d'eau, etc.) ne sont pas disponibles à table.
- La pièce est aérée pendant le repas (5 à 10 minutes toutes les heures). Je suis suffisamment couvert pour ne pas avoir froid.

Les masques doivent être remis à la fin du repas.

Si je développe des symptômes durant le séjour :

- Je dois être immédiatement isolé.
- Il faut prendre contact avec un médecin et réaliser un test dans les 24h.
- Toutes les personnes contacts devront s'isoler durant 7 jours.
- Si mon test est positif, les autres personnes devront contacter leur médecin traitant et suivre ses recommandations en matière d'isolement.

**Pour que ces moments restent une fête pour toutes et tous,
il est essentiel de respecter les recommandations.**

Joyeux Noël et bonne année !

